



La marque a permis à Guillaume (à d.) et Christophe Jay de vendre leurs produits à base de noix en GMS.

B. Lafeuille

Isère IsHere, une belle image de marque

Depuis 2018, le pôle agroalimentaire propose aux agriculteurs une marque et des outils commerciaux.

« La marque IsHere a ouvert les portes des grandes surfaces à nos noix », témoignent Guillaume et Christophe Jay. Associés à Saint-Geoirs (Isère), les deux frères élèvent des vaches et produisent des noix sur 9 hectares. Deux tiers sont vendus sous forme de noix coque AOP, un tiers sous forme d'huile et cerneaux caramélisés. Une partie est vendue en direct depuis 2015, en magasin de producteurs et *via* la plateforme locavor.fr. « Dès l'adhésion à la marque, nous avons augmenté de 30 % nos volumes en vente directe grâce à la grande distri-

bution », poursuit Guillaume. Si IsHere (incompatible avec l'AOP) ne concerne que l'huile et les noix caramélisées, ce nouveau débouché bénéficie aussi aux noix coques.

RÉMUNÉRATION JUSTE

Créée en 2018, la marque est gérée par le Pôle agroalimentaire de l'Isère, une association réunissant tous les acteurs de la chaîne alimentaire, les chambres consulaires et le département. Agriculteurs et artisans font agréer des produits à trois conditions : une production et transformation dans le département, un

engagement environnemental (HVE au moins niveau 2, et à terme niveau 3) et une rémunération juste des producteurs. Les intermédiaires et distributeurs s'engagent à payer un prix tenant compte des coûts de production.

L'agrément, délivré pour trois ans, permet d'arbore le logo et d'accéder à une plateforme de mise en relation, et aux actions de promotion. Une commerciale, embauchée par le Pôle, démarché les distributeurs. « C'est une sorte de Cuma commerciale, illustre son directeur, Geoffrey Lafosse. Notre vocation est d'apporter des outils là où il en manque. Il en existait pour la vente directe et la restauration collective et commerciale. Nous accompagnons plutôt nos adhérents pour travailler avec la petite, moyenne et grande distribution. »

Différentes prestations sont proposées. « Nous avons pris le pack complet, indique Guillaume. La commerciale s'occupe des prises de commandes et de la facturation, je n'ai qu'à livrer. Elle fait aussi le suivi en magasin et relance le gérant si le rayon est vide ou le produit mal présenté. Cela ne nous coûte que 6 % du montant des ventes. » Le Pôle réfléchit désormais à des outils logistiques pour faciliter la livraison des épiceries de centre-ville. **B. LAFEUILLE**

UNE BOUTIQUE DÉDIÉE

La marque compte 147 adhérents (75 % d'agriculteurs, 25 % d'artisans). L'agrément a été délivré à 1 085 produits, bruts ou transformés. Une boutique IsHere Original a ouvert en décembre 2021.

Champagne-Ardenne (Marne) Maintenir les élevages allaitants

Un élevage allaitant sur trois a disparu dans la Marne au cours des vingt dernières années. Face à ce constat, un repérage territorial a été réalisé en 2021. L'objectif est de « cibler les exploitants de plus de cinquante-cinq ans, afin d'identifier l'existence ou pas de repreneur, ainsi que les freins à l'installation d'un jeune pour poursuivre l'atelier », explique Constant Floquet, président de l'Adasea 51, organisme chargé de réaliser ce travail de fond. Vingt-deux éleveurs ayant répondu à l'enquête comptent transmettre leur structure d'ici à 2026. Si dix-neuf d'entre eux ont un repreneur identifié, seuls treize repreneurs affirment qu'ils poursuivront l'atelier bovin viande. Le manque de rentabilité, les conditions de travail et l'isolement social sont les principales raisons avancées par ceux qui sont indécis, ou qui ne souhaitent pas conserver le troupeau allaitant. Un plan d'actions visant à maintenir ces élevages marnais sera mis en œuvre dès 2022. Il comporte trois axes : sensibiliser les futurs cédants à la transmission de l'exploitation, rendre le métier attractif en dynamisant la filière, et communiquer auprès du grand public sur le métier d'éleveur bovin allaitant.

Sarthe Apprentissage

À Rouillon, le CFA Agrocampus La Germinière annonce l'ouverture, en septembre 2022, d'une licence professionnelle « Productions animales » par apprentissage. Accessible aux titulaires de BTS ou DUT et axée sur les métiers du conseil en élevage, elle accueillera une quinzaine de candidats. Cette annonce intervient alors que le nombre d'apprentis en agriculture progresse. À l'échelle de la région Pays de la Loire, ils étaient 5 000 en 2021, contre 3 200 il y a cinq ans.

Pas-de-Calais Un nouvel abattoir

Un nouvel abattoir vient d'ouvrir à Fruges, dans le Pas-de-Calais. La décision de remplacer l'ancien abattoir, devenu vétuste, avait été prise en mai 2017. Près de cinq ans plus tard, l'outil porté par plusieurs communautés de communes, le département, la Région, l'État, des chevilleurs, des bouchers et des éleveurs, a été inauguré. Prévu pour abattre des bovins, porcins et ovins sur une surface de 4 000 m², il dispose d'une capacité de 6 000 tonnes par an et a nécessité un investissement de 7,5 millions d'euros.